

Pourquoi contacter la cellule de prévention ?

- parce que vous n'êtes pas le seul à être en difficulté ;
- parce qu'elle a été créée pour vous aider, sans jugement ;
- parce que personne ne saura que vous avez fait appel à elle ;
- parce que chaque souffrance peut être entendue et soulagée.

Parce que être fort, c'est aussi demander de l'aide

Les aides apportées par la cellule de prévention

- Chaque situation est unique, l'aide de la cellule est adaptée aux besoins de chacun.
- Elle vous apporte une écoute attentive et peut vous orienter vers un accompagnement médical, psychologique, juridique, social, professionnel ou de médiation familiale grâce aux différentes conventions que la MSA a conclues avec ses partenaires

Ne restez pas seul,
parlez de vos difficultés
et demandez de l'aide

Contactez la cellule de prévention mal-être

06 35 18 59 01
06 84 78 98 42

Si vous avez besoin d'une écoute urgente
par un psychologue,
contactez AGRI ÉCOUTE, 24h/24

09 69 39 29 19

En cas d'urgence médicale,
composez le

115
ou le **112** depuis un portable

Contactez la MSA MPS

05 61 10 40 40



vous accompagner

La MSA accompagne
les adhérents
en situation de mal être

Cellule de prévention du mal être

Réf. : MSA MPS - service communication -2019 abisq 2019 02 - Image : PesityMonkey_istockphoto



Une cellule de prévention à votre écoute

- La cellule de prévention du mal-être est là pour vous aider à faire face aux difficultés, afin de retrouver un équilibre de vie.
- Cette cellule de prévention intervient à votre demande, le plus précocement possible, pour éviter de laisser s'installer des difficultés trop importantes et un sentiment de mal être profond.
- La mise en place de cette cellule au sein de la MSA s'inscrit dans le cadre du Plan national d'actions contre le suicide en agriculture, adopté en 2011.

Des signes qui alertent

Vous vous sentez

- impuissant(e) à trouver des solutions
- en échec et inutile
- sans goût pour la plupart des choses
- fatigué(e), avec des troubles du sommeil

Vous avez

- des douleurs physiques (mal de dos...)
- des idées noires

Si vous avez l'impression de vous reconnaître,
vous pouvez appeler au

06 35 18 59 01
ou **06 84 78 98 42**

Qui peut contacter la cellule ?

- Ce dispositif s'adresse aux assurés agricoles en activité, ayant le sentiment d'être submergés par de trop nombreuses difficultés.
- Il faut être adhérent de la MSA Midi Pyrénées Sud et résider sur les départements de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Gers et des Hautes Pyrénées.
- Pour les salariés, les dispositifs internes à leur entreprise seront privilégiés.

Une équipe pluridisciplinaire

- La cellule se compose de professionnels des différents services de la MSA (assistantes sociales, conseillers en prévention, médecins, psychologue, personnels administratifs...).
- Ces regards complémentaires permettent de mettre en place un accompagnement personnalisé et confidentiel de chaque situation.
- Chacun des membres de la cellule est soumis au secret professionnel.